



PROCES-VERBAL N° 11

Commission Régionale Vétérans

Réunion du : Lundi 25 Novembre 2019

Présidence : M. BATTESTI André

Présent(s) : MM FREYMOUTH Pierre - MOLLARD Claude - VINCENTI Philippe

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- LICENCES :

Les clubs suivants ne sont pas encore en règle au niveau de leurs licences (13 licences par équipes) et doivent le faire au plus vite sous peine de sanctions :

- CONSERVERIE DE CASATORRA	aucune licence	manque 13 licences
- U S CORTE	10 LICENCES	manque 3 licences
- GFCBL	8 LICENCES	manque 5 licences
- A S NEBBIU	7 LICENCES	manque 6 licences
- GALLIA LUCCIANA	10 LICENCES	manque 3 licences
- ASC MANDRIALE	8 LICENCES	manque 5 licences
- A S CONSULAIRE	10 LICENCES	manque 3 licences
- E C B S	4 LICENCES	manque 9 licences
- A S HOPITAL	10 LICENCES	manque 3 licences
- AS SPENGHIFOCHI	10 LICENCES	manque 3 licences

La Commission donne jusqu' au **10 Décembre 2019** aux clubs concernés pour régulariser leur situation.

2- HOMOLOGATION :

Lors de la prochaine réunion, la Commission homologuera la 1er et la 2ème journée. Les clubs n'ayant pas joué leurs rencontres sont invités à le faire avant cette date sous peine de match perdu pour l'équipe qui reçoit et d'une amende.

3- COURRIER :

✚ Email du club de l'AS SANTISANTI demandant le retrait de son équipe vétérans. La Commission prend note et regrette ce retrait.

4- PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 16 Décembre 2019** à 17 heures.

